

Michel BANNIARD

Professeur à l'Université

de Toulouse-II

Directeur d'Etudes à l'EPHE-IV, Paris.

COLLOQUIUM : THE EARLY TEXTUALIZATION OF THE ROMANCE LANGUAGES -
RECENT PERSPECTIVES.

TITRE : CHANGEMENTS DANS LE DEGRE DE COHERENCE GRAPHIE/LANGAGE : DE
LA NOTATION DU PHRASE A LA NOTATION DE LA PHONIE (VIII^E-XI^E SIECLE).

1] CONCEPT DE MISE EN TEXTE

Le titre de cette communication s'efforce de poser une nouvelle fois la question du "passage à l'écrit des langues romanes"¹ en se référant cette fois, c'est peut-être sa nouveauté, aux travaux, aux méthodes et aux résultats de la sociolinguistique diachronique (qu'on peut également dénommer "rétrospective"²). Le terme d'"early textualisation" me paraît bien choisi, et je propose de le traduire

¹. Cette expression est reprise du titre de l'ouvrage publié par B. FRANK, J. HARTMANN, M. SELIG (éd.), *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, 1993.

². On trouvera une présentation et une bibliographie de cette discipline dans M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, sous presse, & *The Transition from Latin to the Romance Languages*, in N. VINCENT (éd.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, à paraître.

par "la mise en texte initiale" des langues romanes. Considéré alors de ce point de vue, si le binôme "mise en texte" me paraît pertinent, ce n'est pas le cas d'"initial". En effet, il n'y a pas eu, c'est la théorie soutenue ici, de début au sens strict pour la "mise en texte" des langues romanes, cela parce qu'elles ont toujours été écrites³. Il serait plus approprié de parler de l'évolution du degré de cohérence de la langue écrite par rapport à la langue parlée. Ce degré fluctue toujours entre deux limites qui ne sont pas extrêmes, du moins en Occident Latin. En effet, jamais une langue écrite n'y est la représentation exacte d'une langue parlée ; inversement, la langue écrite offre toujours, même si c'est de manière très distante, un certain reflet de la langue parlée⁴.

Les diachroniciens romanistes ont à ce propos tout à gagner à sortir de leur domaine pour établir des analogies. La langue de Mallarmé paraît loin du français parlé naturel de son temps ; pourtant, elle s'origine de cette langue, dont elle porte la trace manifeste. Cela est si vrai qu'un auteur ne peut surgir que dans un contexte langagier déterminé. Je m'explique : dans la perspective d'une durée vraiment longue, pluriséculaire, Proust est inconcevable au XVI^e siècle, et Ronsard au XX^e. Cette

³. Cette description de la genèse des langues romanes est souvent proche des analyses que propose depuis vingt ans Roger Wright. Je me borne à citer quelques-unes de ses publications récentes : R. WRIGHT, *Logographic script and assumptions of literacy in tenth-century Spain*, in PARRY M.& ALII, *Mél. G. Price, The changing Voices of Europe*, Cardiff, 1994, p. 125-139 ; *Translation between Latin and Romance in the Early Middle Ages*, in J. BEER (éd.), *Translation. Theory and Practice in the Middle Ages*, Western Michigan University, Kalamazoo, 1997, p. 7-31 ; *La traducción entre el Latin y el Romance en la Alta Edad Media*, in *Signo. Revista de historia de la Cultura Escrita*, t. 6, 1999, p. 41-63.

⁴. Cette règle à deux faces a été bien établie par les sociolinguistes travaillant en synchronie, donc *in vivo*. On en trouvera un exposé éclairant dans l'ouvrage de synthèse publié par CL. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, 2000, Paris.

distinction ne se limite pas à des facteurs contextuels et culturels ; la cause première en est la différenciation diachronique de la langue française elle-même. De ce point de vue, le style d'un auteur, c'est sa langue, laquelle doit tout à l'état de sa langue maternelle au moment où il se construit. La langue écrite littéraire ne se détache pas facilement de la langue naturelle⁵.

2] NIVEAUX DE MISE EN TEXTE

Cela posé, la notion de "mise en texte" comporte différents niveaux qu'il convient de distinguer soigneusement. Je précise qu'il ne s'agit nullement de me placer du point de vue des linguistes formalistes et systématiciens, qui cherchent les règles en amont de l'élaboration des énoncés, mais du point de vue plus immédiat des utilisateurs de ceux-ci. Sur ce dernier point, les anciennes distinctions philologiques gardent leur valeur et entraînent une série de critères pour juger de la représentation écrite de la langue parlée.

1] Phonétique : adéquation graphie/ phonie.

2] Morphologie : adéquation écriture/ outillage grammatical.

⁵. Le cas du latin littéraire est instructif en ce sens. Bien que ses fondateurs, de César à Quintilien, aient constamment répété que la langue dont ils recommandaient l'usage était le produit d'un travail sur la langue parlée commune (choix dans celle-ci, comme le montre en partie H. ROSEN, *Latine loqui. Trends and Direction in the Crystallisation of Classical Latin*, Munich, 1999), les philologues, tant latinistes que romanistes ont trop souvent inversé le rapport génétique en présentant la langue parlée naturelle comme un accident et une déformation de la langue littéraire (évidemment supposée alors préexistante). Ce n'est pas l'élite culturelle qui a construit le latin, mais la communauté de ses locuteurs.

3] Syntaxe : adéquation écriture/ disposition des blocs de morphèmes.

4] Lexique : adéquation écriture/ vocabulaire naturel.

Le passage à l'écrit des langues romanes a été étudié fréquemment en privilégiant le critère 1]⁶. La méthode est certes légitime, mais elle a été trop associée à un point de vue étroitement phonétique de l'histoire de la langue, la différence latin/ roman étant alors placée au niveau le plus visible, mais peut-être pas le plus pertinent de la "déformation" (cette terminologie n'est pas la mienne) du latin. Ces choix, associés à des chronologies absolutistes très hautes des changements, ont conduit à parler de "français pré littéraire" dès le III^e siècle⁷, voire d'italien dès le I^{er}. L'accrochage à la distorsion graphie/ phonie aborde le problème d'un point de vue trop étroit : on a fort bien souligné que cette distorsion est très élevée en francophonie et en anglophonie actuelles, sans que personne ne songe à distinguer

⁶. La bibliographie de ce point est diluviale. Je cite uniquement la belle étude qui fait autorité de F. SABATINI, *Dalla ' scripta latina rustica ' alle ' scriptae romanze*, in *Studi Med.*, t. 3, 9, 1968, p. 320-358, où le critère de la représentation phonétique est primordial. L'extrême difficulté qu'éprouvent pourtant les linguistes romanistes à analyser la fameuse "Devinette de Vérone" aurait dû conduire à plus de prudence dans les classifications ; on verra en dernier lieu S. BAGGIO, *Un'ipotesi sintattica per l'Indovinello veronese*, in *Riv. it. di dial.*, t. 16, 1992, p. 9-18 ; GL. SANGA, *Il bue e l'indovinello. Commenti al piu antico testo italiano finora noto*, in *Riv. it. di dial.*, t. 16, 1992, p. 19-27.

⁷. On pensera évidemment à la chronologie proposée par G. STRAKA, *Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré littéraire*, in *RLR*, t. 71, p. 247-307 ; *La dislocation linguistique de la romanica et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques*, in *RLR*, t. 20, p. 249-267. Pour une critique spécifique de cette solution, M. BANNIARD, *Latin tardif et français pré littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, 1993, p. 139-162.

⁸. C'est le sujet du retentissant article de G. BONFANTE, *Quando si è incominciato a parlare italiano ? Criterii fonologici*, in *Festschrift W. Von Wartburg*, Basel, 1969, p. 21-46.

entre un français ou un anglais littéraires et un français ou un anglais "vulgaires", qui seraient justiciables du statut de nouvelles langues⁹. Ce serait plutôt poser le problème du statut et de la définition d'une langue dans son rapport à ses propres dialectes¹⁰. Si, de toutes façons, ce critère n'est pas dirimant aujourd'hui, il ne saurait l'avoir été hier¹¹.

Cette remarque s'aggrave du fait que l'adéquation graphie/ phonie en LPC n'est qu'un leurre auquel se sont trop souvent référés les historiens de la langue. Je me borne à rappeler que le trait fondamental dans la phonologie du LPC, les oppositions quantitatives, n'est pas noté dans la graphie ordinaire¹². Certes, divers essais ont été faits dans les inscriptions archaïques pour noter, par exemple, [I] long. Mais les manuscrits n'offraient aucun repère de ce trait, pourtant essentiel. Les textes littéraires étaient copiés en *scripta continua*¹³ : ni les frontières de mots, ni les longueurs vocaliques, n'étaient consignées dans des oeuvres dont nous savons qu'elles étaient toutes destinées à la lecture à haute voix, tantôt en privé et tantôt en public (les

⁹. C'est évidemment un des points forts de l'argumentation de R. WRIGHT, *Late latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982.

¹⁰. J'ai tenté de réfléchir à ce filon heuristique dans M. BANNIARD, *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in MR SIMONI-AUREMBOU (éd.), *Dialectes et variation*, RBPh, t. 00, sous presse.

¹¹. Disons-le de manière plus nette : toute évolution de la prononciation d'une langue vivante ne suffit pas à faire d'elle une entité étrangère à elle-même à travers le temps.

¹². Cette histoire du latin parlé est décrite en détail par M. LEUMAN, *Lateinische Grammatik*, I, *Laut- und Formenlehre*, Munich, 1977.

¹³. Sur les conditions de la relation manuscrit/ lecture, on dispose du beau livre de P. SAENGER, *Space between words. The origins of silent reading*, Stanford, 1997.

recitationes). L'adéquation graphie/ phonie était donc réduite pour le système vocalique, les lecteurs compensant en voix intérieure ce silence majeur de la graphie.

Bien entendu, on peut admettre qu'un principe d'économie a présidé à ce choix. Il a été d'autant plus judicieux qu'il a permis à ce système graphique de servir de diasystème vocalique, tant en synchronie qu'en diachronie¹⁴. En effet, lorsque les oppositions vocaliques reçurent comme trait pertinent, non plus la longueur, mais l'aperture, l'adéquation graphie/ phonie a gardé le même niveau d'adéquation relative. Les timbres n'étaient pas plus indiqués que les longueurs : qu'à cela ne tienne, ce silence graphique était compensé sans plus de problème que précédemment.

Cet aspect étant, non pas laissé de côté, mais correctement relativisé, je cadrerai la question des critères 2, 3 et 4 en insistant sur différents facteurs d'interprétation :

1] D'abord, la répartition entre traits romans et traits latins ne saurait se faire en dehors d'une typologie contrastive globale, sans laquelle le repérage du roman relèvera toujours d'une grande part de préjugés¹⁵.

¹⁴. N'est-ce pas le propre des écritures dont l'invention a été couronnée d'un succès social (extension) et historique (durée) ? Elles répondent le plus souvent à trois critères : a) donner une image qui permet au lecteur natif de repérer dans sa mémoire acoustique la séquence articulatoire correspondant ; b) gommer les différences de réalisation dues à des facteurs divers (idiolectes, diastratie, diatopie...) pour protéger la fluidité de la circulation de l'information ; c) trouver un compromis autour des coûts qu'engendrent les deux précédentes contraintes. Cf. par exemple N. CATACH, *L'orthographe*, Paris, 1982.

¹⁵. Une brève esquisse établie par mes soins dans M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, p. 522 sqq., a retenu l'attention de divers spécialistes de la diachronie (A. Emiliano, M. Perez-Gonzalez...). J'en ai proposé une version remaniée dans le texte

Erreur ! Argument de commutateur

2] Ensuite, les analyses linguistiques devraient (de façon inverse et complémentaire) faire un bilan non seulement de tout ce qui est changé (contraste) mais aussi de tout ce qui est maintenu (identité). Certes, le système de la langue parlée naturelle au IX^e siècle sur l'ancien espace latinophone n'est plus de type latin (il y a eu un devenir) ; mais pour la conscience des locuteurs même lettrés cette parole protéiforme entendue en synchronie porte la totalité des signes, intriqués les uns aux autres. Le repérage du roman allait moins de soi qu'il n'y paraît.

3] Enfin, la transformation du latin parlé en roman parlé est justiciable d'une historicisation : la chronologie de cette transformation conditionne la manière dont sera traitée le problème de la "mise en écrit" de la langue parlée naturelle. en d'autres termes, au V^e siècle, la "mise en écrit" sous forme latine de la parole commune ne saurait relever en général que d'une question de niveau de style ; au IX^e, le plus fréquemment, de catégorie de langue. Ce problème rejoint alors la linguistique diachronique proprement dite, que je considérerai plus bas.

Mais auparavant, il est indispensable d'introduire deux critères supplémentaires dont, l'un, le 6], me paraît capital, quoiqu' insuffisamment pris en compte.

5] Idiomatismes : adéquation écriture/ tournures spécifiques.

Cette catégorie relève de jeux subjectifs, souvent commençant par des métaphores, qui aboutissent à des chaînages sémantiques imprédictibles d'après les structures de la langue.

6] Phrasé : ce terme a été conçu pour englober les études sur l'ordre des mots, sans

destiné au *Handbuch (La délimitation)*, cité *supra*. Mais il est évident que le travail n'est qu'engagé. Il serait important de l'étoffer en se tenant strictement à la surface des documents (sans s'engager dans des "grammaires" ponctuelles et sujettes à révision) et à une période précise (le roman doit être saisi dans sa phase initiale).

s'y réduire. Il désigne l'habitude avec laquelle, soit sous l'effet de contraintes fortes, soit sous l'effet de choix personnels, soit sous d'autres effets plus fluides, une langue déroule ses énoncés selon un certain rythme qui lui donne sa couleur particulière. Malgré son flou apparent, ce concept est critique dans la question qui nous préoccupe. En effet, il permet de contourner l'aspect dichotomique des études sur la "mise par écrit", comme d'ailleurs des études sur la chronologie de la transition du latin au roman¹⁶.

3] CHRONOLOGIE ET MODELES DE LA TRANSITION

L'évolution de la relation graphie/ langage dépend aussi évidemment de deux autres domaines d'enquête, celui de la chronologie du changement langagier et celui de sa modélisation. Dans le cadre de cet exposé, je me borne à rappeler que la chronologie de la métamorphose du latin en roman a été établie par la sociolinguistique diachronique sur la base des données apportées par l'étude du fonctionnement de la Communication Verticale (CV). Cette dernière est passée par divers stades¹⁷ :

¹⁶. Des définitions, des défrichages et des mises au point sur ce dernier paramètre diachronique se trouvent dans M. BANNIARD, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001), Cahier du BSL*, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64 et *La communication, miroir de la parole ?* in M. ARMISEN-MARCHETTI (éd.), *Mélanges J. Soubiran*, Toulouse, 2002, p. 321-337.

¹⁷. Je résume au plus court les conclusions posées dans M. BANNIARD, *Viva voce*, chap. IX ; elles sont reprises et mises à jour dans la contribution *The transition...*, citée *supra*. Que la CV latinophone ait bénéficié d'une longue durée est une thèse soutenue par ce que j'appellerai volontiers "l'école de sociolinguistique européenne" (Michel Banniard, Michael Richter, Marc van Uytvanghe, Roger Wright) auxquels on pourrait sans doute rattacher en partie Joseph Herman (qui en est en fait un des initiateurs) et

- 1] Vitalité de la CV aux IV^e/ V^e siècles¹⁸.
- 2] Solidité de la CV au VI^e.
- 3] Continuité de la CV au VII^e.
- 4] Prolongations et hésitations du VIII^e s.
- 5] Discontinuités aux IX^e/ X^e s.

A la lumière de cet échelonnage, il a été alors possible de reconstituer quelques étapes dans l'évolution¹⁹ :

- 1] **LPC** : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]
 - 2] **LPT1** : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT «impérial»)
 - 3] **LPT2** : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT «mérovingien» en Gaule ; «wisigothique» en Espagne ; «lombard» en Italie).
 - 4] **PR** : Protoroman (VIII^e s.).
- ZT1** : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).
- ZT2** : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).
- ZT3** : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

Alberto Varvaro. Les historiens (Antiquité Tardive et très haut Moyen Age) se font de plus en plus l'écho de cette thèse qui a d'importantes conséquences pour l'histoire culturelle et sociale (P. Brown, JM Carrié, R. McKitterick...). Le débat est engagé chez les romanistes qui commencent à y réagir.

¹⁸. J'ai récemment insisté sur ce point d'ancrage initial dans M. BANNIARD, *Action et réaction de la parole latinophone : démocratisation et unification (III^e-V^e siècle)*, in JM CARRIE, N. DUVAL, G. CANTINO-WATAGHIN (éd.), *Antiquité Tardive et "démocratisation de la culture"*, mise à l'épreuve du paradigme, *Antiquité Tardive*, t. 9, 2001, p. 115-129.

¹⁹. Quelques articles détaillent cette description : M. BANNIARD, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, 1998, p. 131-153 ; *Changement de langue et changement de phase (VII^e/ VIII^e s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, Louvain-Paris, 2001, p. 1021-1031.

La phase 1 correspond à l'époque de l'extension externe du latin, associée à des variations subdialectales (latinophonie 1).

La phase 2 correspond à l'époque de l'unification interne du latin parlé sous l'effet de la christianisation et au début des principales évolutions structurales qui aboutiront aux traits romans. C'est l'époque par excellence de ce qui a été justement appelé le monolinguisme complexe²⁰ (latinophonie 2).

La phase 3 correspond à l'époque de l'accélération de l'évolution et au début de la dialectalisation régionale. Le monolinguisme complexe demeure, mais en stade limite (latinophonie 3).

La phase 4 correspond à l'époque de l'installation des nouveaux systèmes régionaux à leur stade archaïque (le protoroman). Sociolinguistiquement, la diglossie s'installe (romanophonie 1).

L'appareil théorique qui informe cette chronologie met en jeu une modélisation différente des principes suivis en romanistique traditionnelle.

1] Règle générale :

Ramener le cas de l'évolution du latin (sous l'Empire) au cas général de l'évolution des langues vivantes.

2] Principes particuliers de sociolinguistique :

a} Toute langue vivante déborde les descriptions normatives : une grammaire de la parole n'est pas encore écrite.

b} Toute langue vivante, même en civilisation sans écriture, génère des structures complexes. La complexité langagière n'est pas le fait des grammairiens, mais des

²⁰. R. WRIGHT, *Complex Monolingualism in Early Romance*, in W.J. ASHBY ET M. MITHUN (éd.), *Linguistic Perspectives on Romance Languages*, Amsterdam/ Philadelphia, 1993, p. 378-387.

locuteurs.

c} Eviter tout parallèle entre "culture populaire" (supposée simple) et "langue commune" (supposée simplificatrice).

d } La complexité stylistique et la complexité linguistique, tout en étant en interaction, ne sont pas identiques.

3] Application à la diachronie :

a} Le latin, langue source, forme un ensemble à la fois structuré et variable dont les caractères émergent dans la totalité des textes disponibles (hyperlangue latine²¹).

b} C'est au coeur même du latin littéraire d'époque préclassique ou classique que gisent les éléments primordiaux qui se développeront en latin tardif²². Ces éléments s'intègrent dans le diasystème latinophone dont ils constituent à ce stade un champ de potentialités (leur évolution ultérieure n'étant prédictible... que parce que nous la connaissons).

c} Corollairement, la distinction latin littéraire/ latin vulgaire est avantageusement remplacée par celle de latin écrit/ latin parlé. Le latin écrit et le latin parlé entretiennent entre eux les rapports normaux entre deux codes d'une même entité langagière.

d} L'évolution langagière procède essentiellement par la généralisation à la surface

²¹. Je reprends le terme "hyperlangue" à AUROUX S. (éd.), *L'hyperlangue brésilienne*, in *Langages*, t. 130, 1998. Elle semble correspondre assez bien à ce qu'E. Coseriu appelle la "norme". Elle s'articule correctement avec le concept de "monolinguisme complexe" de R. Wright et permet de penser le rapport entre diasystème et parole.

²². Cette modélisation refuse de considérer que le changement roman est dû fondamentalement à des facteurs diastratiques ou diatopiques. Elle est liée étroitement aux notions de diasystème, de latinophonie, d'hyperlangue. On verra un exposé de ce point de vue dans M. BANNIARD, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in CL. MOUSSY (éd.), *Lingua latina, 5, L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, Paris, 1996, p. 69-83 ; *Diasystèmes et diachronies langagières...*; *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles...*

de la parole latine tardive de prototypes déjà présents au stade précédent. En ce sens, le latin tardif accomplit le latin classique comme le roman archaïque accomplit le latin tardif.

4] CHRONOLOGIE DE L'ADEQUATION

Cette modélisation rend un compte satisfaisant de trois phénomènes conjoints :

- a) La longue durée de la communication latinophone ;
- b) La lenteur de la prise de conscience de la différence entre latin et roman ;
- c) L'égale lenteur de l'émergence d'une écriture dont les critères s'écartent de la tradition grammaticale latine²³.

Le moment est venu de tracer un schéma qui, à la lumière des attendus précédents, pourrait résumer la chronologie corrélée entre l'adéquation de l'écriture grammaticale latine et la langue parlée. Il faudrait pour préciser correctement le sens de ce schéma introduire une discussion préalable détaillée autour des travaux récents de l'"école allemande"²⁴. Je me bornerai à indiquer en quoi et pourquoi, même si ces

²³. Je ne suis pas très convaincu par les affirmations, parfois péremptoires, qui mettent cette lenteur au compte de la "répression" de la langue naturelle par les lettrés, imbus de leur grammaire et de leur supériorité. La longue histoire de l'adaptation réelle et coûteuse des professionnels de la communication chrétienne, souvent pétris de culture traditionnelle, aux exigences du *sermo piscatorius* plaide réellement contre une interprétation si tendancieuse de la réalité langagière. En outre, poser ce paradigme explicatif revient à lancer une tautologie : on pose au départ a) la réalité d'une différence de langue ; b) la conscience de cette différence et alors c), on la retrouve sous le couvercle de la répression.

²⁴. : P. KOCH/ W. OESTERREICHER, *Sprache der Nähe-Sprache der Distanz: Mundlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte*, in

travaux constituent un effort considérable de conceptualisation et de systématisation, leurs résultats ne me paraissent néanmoins pas globalement acceptables pour qui veut comprendre le rapport parole/ écriture en diachronie longue. En effet :

1] En dépit de précautions multiples, consistant à déboîter en apparence les anciennes classifications, ces savants hypostasient à leur tour deux oppositions, [écrit/ oral] et [savant/ inculte] ;

2] Le classement qui en résulte a un côté sympathiquement surréaliste : "L'oralité mise par écrit... La scripturalité à destin vocal...Poésie orale profane...Poésie profane en essor";

3) Sous les apparences de la rigueur linguistique se cachent souvent des catégories purement culturelles et stylistiques.

Dénommer le fameux graffiti de la catacombe de Commodilla à Rome (IX^e siècle) *inscription parlante*²⁵ me paraît une terminologie extra-linguistique (voire extra-sociolinguistique)²⁶. Affirmer que la langue romane a pour domaine "celui de l'immédiat"²⁷ suppose que la langue latine est inapte à ce champ (ce que l'histoire de la stylistique, de la rhétorique et de la communication dément). Enfin, poser qu'à partir du VI^e siècle "nous trouvons dans des documents latin" une langue

RJb, t. 36, 1985, p. 15-43 ; P. KOCH, *Pour une typologie conceptuelle et médiate des plus anciens documents/ monuments des langues romanes*, in M. SELIG & ALII, *Le passage à l'écrit*, p. 39-81 ; *L'oral dans l'écrit. Essai d'une typologie à partir des sources du latin vulgaire*, in L. CALLEBAT (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif IV*, Hildesheim-Zurich-New-York, 1995, p. 145-157.

²⁵. P. KOCH, *Pour une typologie*, p. 45.

²⁶. On peut toujours appliquer à cet intitulé le même humour que le peintre Magritte accrochant à sa re-présentation d'un violon le titre *Ceci n'est pas un violon*.

²⁷. P. KOCH, *Pour une typologie*, p. 47.

intermédiaire entre le latin et la langue vulgaire²⁸ revient à négliger:

1) qu'il n'y a aucun début absolu à la variation diaphasique (les niveaux de langue existent dès l'origine de la latinophonie);

2) que le latin littéraire présente des fluctuations morphologiques et syntaxiques considérables (on pourrait très bien y découvrir avec la même méthode des "langues différentes" les unes des autres) ;

3) que la "langue vulgaire" n'est installée comme distincte de manière radicale qu'au prix d'une rétroprojection (en fait, la terminologie proposée fait donc surgir 3 langues !).

Ces réserves indiquent que le système global construit par cette école est incompatible avec la théorie développée ici. Voici comment elle peut être présentée de manière simplifiée, mais claire (du moins je l'espère !).

EVOLUTION DU RAPPORT ECRITURE/ PAROLE DU LPC AU PF

LANGUE	SITUATION LINGU.	ADEQUATION	TENSION
1] LPC	Monolinguisme ²⁹	Elevée	Faible
2] LPT1	{Monolinguisme	Médiocre	Elevée
3] LPT2	{complexe ³⁰	Faible	Forte

²⁸. P. KOCH, *Pour une typologie*, p. 47.

²⁹. On n'entendra pas par là une latinophonie unitaire : les variations commencent avec la langue, quelle que soit la terminologie adoptée : linguistique (diatopique, diastratique, diaphasique...) ou rhétorique (genres, styles, niveaux...). Cette règle vient d'être illustrée par la belle étude de R. MÜLLER, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation in lateinischen Schriftum der Antike*, Munich, 2001. Dans la terminologie proposée ici, le diasystème demeure sujet à des fluctuations limitées.

³⁰. Le monolinguisme complexe implique un diasystème en voie d'élargissement (polymorphisme) et finalement de déboîtement.

Erreur ! Argument de commutateur

4] PF Diglossie³¹ Minimale Maximale

ESPAGNE CHRETIENNE

4] PC Diglossie Faible Forte

5] CA Diglossie Minimale Maximale

ITALIE CAROLINGIENNE, PUIS OTTONIENNE

4] PI Diglossie Faible Forte

5] IA Diglossie Minimale Maximale

5] ECHANTILLONS TEXTUELS EN DIACHRONIE : VERS UN PHRASE ECRIT DU PROTOFRANÇAIS.

Regardons maintenant quelques échantillons de cette évolution de la "mise en texte" en laissant provisoirement de côté le caractère 1, graphie/ phonie. Pour être cohérent avec les principes de cette communication, il faudrait prendre des textes en continu de Plaute (-200) à, disons, Saint Léger (+ 950). Dans la perspective proposée, l'entrelac langagier initial, tout en appartenant au diasystème latin, offre des traits qui, parce qu'ils évolueront vers un nouveau système, sont les briques primordiales de la future parole. Inversement, au terme de la métamorphose, l'entrelac langagier, tout en appartenant au disystème roman, conserve sous formes de rémanences ou de permanences des traits remontant à l'état de langue antérieur. Cette complémentarité diachronique entre continuité et rupture permet de penser le

³¹. Pris dans son sens fergusonien, ce concept ne peut s'appliquer qu'à partir de l'époque carolingienne et pour une durée limitée.

changement et de faire appel aux documents d'une manière élargie. La fluctuation de la parole s'y reflète de manière particulièrement claire d'après le critère 6] évoqué plus haut, le phrasé. C'est en m'appuyant surtout sur ce concept que je propose ces quelques échantillons :

1] - Latinophonie mérovingienne, fin VI^e s :

Cadre sociolinguistique

Il s'agit de la deuxième rédaction d'une Vie de sainte Radegonde, fondatrice du monastère sainte-Croix de Poitiers, par une moniale, Baudonivie, de niveau culturel modeste, appliquée à donner de la princesse une version moins huppée que celle que venait de rédiger Venance Fortunat. Cette version plus intimiste était destinée à la lecture à haute voix devant un public rassemblé à l'occasion de la fête de la sainte.

Extrait

1) *Illud quoque quis explicet, quanto fervore excitata ad coquinam concursitabat suam faciens septimanam ?...* 2) *Aquam de puteo trahabat et dispensabat per vascula.* 3) *Holus purgans, legumen lavans, flatu focum vivificans...vasa de foco ipsa levans, discos lavans et inferens...*³²

Traduction

Cela aussi, qui l'expliquerait, de quelle ferveur animée elle accourrait à la cuisine en faisant sa semaine ? ... Elle tirait l'eau du puits et elle la dispensait par de petits vases. Elle nettoyait le potager, elle lavait les légumes, elle lavait la vaisselle... Elle levait elle-même les marmites du feu et elle les apportait...

Eléments de commentaire

C'est un bon échantillon de Latin Parlé Tardif de phase 2, un latin familier plutôt de bon aloi dicté en *sermo simplex/ tenuis/ rusticus*³³. La graphie et la parole y sont en

³². *Vita Radegundis, Monumenta Germaniae Historica (MGH), Scriptores Rerum Merovingicarum (SRM), t. 2.*

³³. C'est la terminologie mérovingienne pour désigner un niveau de langue apte à

rapport plutôt étroit. La graphie et la phonie sont en rapport distancé³⁴. Le phrasé de 2) est remarquable : il serait transposable directement en français ou en occitan archaïques³⁵.

2] - Latinophonie mérovingienne : mi-VII^e s.

Cadre sociolinguistique

A Noyon dans la deuxième moitié du VII^e siècle, Eloi, aristocrate d'origine aquitaine (Limousin), de haut niveau culturel, prêche dans un espace mérovingien où le christianisme installé depuis longtemps a plus ou moins fusionné avec des coutumes locales. C'est une prédication directe et rigoureuse, voire quelque peu agressive, à l'intention de fidèles peu disciplinés³⁶.

la communication générale. cf. le tableau et le commentaire de M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 000.

³⁴. Dans l'analyse du rapport graphie/ phonie, trois facteurs interviennent : a) régional : la langue parlée dans le Sud du Poitou a-t-elle évolué, comme on l'a soutenu avec de bons arguments (J. PIGNON, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris, 1960) vers un type plutôt d'oc que d'oïl ? b) temporel : où en est l'évolution de tel phonème, de tel morphème, de tel lexème en un lieu *x* et en un temps *t* ? Les fluctuations attestées en synchronie par les cartes des atlas linguistiques invitent à la prudence dans la reconstruction rétrospective. c) culturel : la lecture solennelle à haute voix par un lettré pouvait introduire quelques éléments de démarcation articulatoire, modestes, mais suffisants pour compliquer la mesure. Sur les limites de la reconstitution phonétique rétrospective cf. D. BAGGIONI, *Géographie linguistique et dialectologie romane dans le débat autour des lois phonétiques*, in JC BOUVIER (éd.), *Linguistique comparée et typologie des langues romanes*, Aix-en Provence, 1985, p. 203-212.

³⁵. Mais cela n'implique pas que la langue commune soit déjà sortie du diasystème latin. Ce sont des découpages arbitraires (en fait reposant sur une tautologie) qui autorisent de telles affirmations.

³⁶. Sur le contexte historique de cette entreprise, P. RICHE (éd.), *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e-VII^e siècle)* (2), Paris, 1993. Au VII^e siècle, les campagnes du Nord avaient été christianisées depuis longtemps (à des degrés évidemment fort divers). Eloi s'adresse non à des païens obstinés, mais à des

Extrait

1) *Considerate ergo quale pactum cum Deo fecistis...* 2) *Ac plus pro anima quam pro corpore laboretis, quia caro pauco tempore erit in hoc mundo...* 3) *Qui furtum scilicet non facit, qui falsum testimonium non dicit, qui nec mentitur nec periurat, qui adulterium non committit, qui nullum hominem odit... qui talis est, sine dubio uerus christianus est, sed et Christus in ipso habitat ...*³⁷

Traduction

Considérez donc quel pacte vous avez fait avec Dieu... Et travaillez plus pour votre âme que pour votre corps, parce que la chair sera pendant peu de temps en ce monde... Celui qui en vérité ne fait pas de vol, celui qui ne dit pas de faux témoignage, celui qui ni ne ment ni ne se parjure, celui qui ne commet pas l'adultère, celui qui ne hait nul homme..., celui qui est tel, est sans aucun doute un vrai chrétien, et de plus le Christ habite en lui.

Eléments de commentaire

C'est un autre échantillon de LPT2 en une oralité soutenue (la pensée est élevée), mais en un style très simplifié (*sermo tenuis*)³⁸. De ce fait, la graphie et la parole restent en rapport suffisant : la manière de s'exprimer d'Eloi se laisse bien discerner dans la réalité de son énoncé. Evidemment, la graphie et la phonie sont en rapport plus ou moins relâché selon les dates que l'on attribue aux changements phonétiques en cours dans la langue courante. On peut d'ailleurs se demander si Eloi, venant du Limousin, n'aurait pas eu une prononciation quelque peu conservatrice (pas de diphtongaisons), ce qui expliquerait la mauvaise humeur de ses ouailles devant ses

chrétiens rétifs.

³⁷. *Vita Eligii noviomagensis episcopi*, in *MGH, SRM*, t. 4.

³⁸. Un commentaire plus complet de cette prédication est présenté dans M. BANNIARD, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii*, in J. FONTAINE, JN HILLGARTH (éd.), *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, 1992, p. 58-86.

exigences d'aristocrate et d'"étranger" (il est carrément traité de "romain" - et ce n'est pas un compliment ! - par ses Noyonnais)³⁹.

3] - Latinophonie mérovingienne, fin du VII^e s.

Cadre sociolinguistique

Il s'agit de lettres de protestation, sinon d'insultes, échangées entre un abbé et un évêque autour d'un approvisionnement en blé défectueux. On ne sait si elles ont été réellement échangées comme telles ou s'il s'agit d'un exercice parodique de formules notariales. Mais la date et le lieu de rédaction étant sûrs, le document revêt une grande valeur sur l'état de la langue parlée avant 700 dans des milieux cultivés mais désireux de se livrer à un exercice de style très particulier.

Extrait

...1) quod recepisti tam dura, estimasti nos iam vicina morte de fame perire, quando talem annonam voluisti lagire. 2) Nec ad pretium nec ad donum non volumus tale annonae. 3) Fecimus inde comentum...4) Aforis turpis est crusta, abintus miga nimis est fusca, aspera est in palato...5) Mixta vetus apud novella, faciunt inde oblata non bella...⁴⁰

Traduction

...du fait que tu <nous> a reçus si durement, tu as décidé de nous <laisser> bientôt mourir d'une mort prochaine, puisque tu as voulu distribuer une telle annone. Ni à prix, ni à don, nous ne voulons une telle annone. Nous en avons fait du pain...Dehors la croûte est laide, dedans la mie est trop brune, elle est âpre dans le palais... La vieille mélangée avec la nouvelle, on en fait des oublies pas belles...

³⁹. L'échantillon 2 est également bâti sur un phrasé remarquable. Morphologie et lexicque mériteraient un commentaire : l'énoncé d'Eloi est en liaison asymptotique avec la langue parlée naturelle.

⁴⁰. *Appendice aux formules de Sens*, éd. CGJ WALSTRA, Leyde, 1962.

Eléments de commentaire

C'est du latin parlé mérovingien très réussi en oralité quasi immédiate (*sermo tenuis/sermo rusticus*). De ce fait, la graphie et la parole sont en rapport étroit. On est aux lisières du protofrançais. En revanche, la graphie restant latine, le rapport graphie/phonie est lâche. Désormais, la lecture se fait par images globales, par logographes⁴¹. C'est-à-dire que l'orthographe latine commence à occuper par rapport à la prononciation courante la même place que le français écrit normé moderne par rapport à la prononciation courante de la langue contemporaine⁴².

4] Latinophonie mérovingienne : début VIII^e siècle (latinophonie 3/ romanophonie 1).

Contexte sociolinguistique

C'est un extrait de la Vie de Saint Riquier, abbé du Ponthieu, rédigée au début du VIII^e siècle et destinée à la lecture publique lors de la fête du saint⁴³. La rédaction et la copie donnent des énoncés caractéristiques du latin parlé mérovingien (LPT2).

⁴¹. L'expression et le concept ont été construits et illustrés par R. WRIGHT, *Logographic script and assumptions of literacy in tenth-century Spain*, in PARRY M.& ALII, *Mél. G. Price, The changing Voices of Europe*, Cardiff, 1994, p. 125-139.

⁴². Il faut introduire un bémol important dans cette présentation, celui du rapport entre la langue commune naturelle et le registre stylistique de ces énoncés. Nous ne sommes en effet pas sûrs que ces lettres soient le produit d'événements réels. Elles peuvent n'être que le produit d'un exercice d'école malicieux. A ce compte, elles seraient à ranger dans la catégorie des textes parodiques (on pensera notamment à la parodie de la loi salique, plus jeune d'un siècle). Dans les deux cas toutefois, cette rédaction met en jeu les outils d'un niveau de langue relâché ; feinte ou vraie, la colère est confinée dans un registre stylistique bas. L'erreur de procédure serait d'imputer à toute la structure de la langue contemporaine les traits d'un registre spécifique.

⁴³. J'ai procédé à une brève analyse sociolinguistique de ce texte dans M. BANNIARD, *Les deux Vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique*, in *Médiévales*, t. 25, 1993, p. 45-52.

Extrait

Alorsqu'ils viennent de fonder un modeste ermitage dans une bicoque de roseaux, Sigobard, le disciple de Riquier, se voit en songe auprès du saint, après le décès de celui-ci. Riquier lui montre dans ce rêve sa demeure céleste et commente en ces termes : 1) "*Frater Sigobarde, mala mansione habuimus de fumo ; uel in ista modo domo non nos nocet fumus.* 2) *Ecce ! qui habuit pro Deo obscuritatem, praeparauit illi Deus claritatem et pro fumosa mansione clarissima retributione*".

Traduction

" Frère Sigobard, nous avons eu une mauvaise maison de boue : mais dans cette maison-ci la boue ne nous nuit pas. Voilà ! Celui qui a subi l'obscurité pour Dieu, Dieu lui a préparé la clarté et une rétribution très claire pour sa maison de boue ".

Eléments de commentaire

Le rédacteur est allé loin dans le respect de l'oralité : le Latin Parlé Tardif de phase 2 saisi ici est si évolutif et si familier que l'on peut affirmer que le rapport entre la graphie et la parole est étroit. Evidemment, le rapport graphie/ phonie est, tout au contraire, en rapport très distendu. Il n'en reste pas moins que cette graphie mérovingienne donne accès aux premières formes de Protofrançais⁴⁴, ou, pour le dire dans les termes de ce colloque, que la première "mise en texte" du français le plus vieux que nous puissions détecter est là sous nos yeux. L'orthographe latine a donné au protofrançais sa première forme écrite dans la première moitié du VIII^e siècle.

Le phrasé de ce latin se superpose très bien au phrasé des bribes de latin de parodie

⁴⁴. Si dénommer la langue parlée naturelle "protofrançais" au VI^e siècle est prématuré, cela est fondé au VIII^e. Evidemment, le LPT2 (mérovingien, wisigothique...) achève alors sa métamorphose en un type que l'on peut qualifier de "roman". Sur toute cette périodisation, je renvoie essentiellement à *Viva voce* (chap. IX), à *Délimitation temporelle...* et à *The Transition...*

qui nous sont parvenues un demi-siècle plus tard⁴⁵.

5] Latinophonie carolingienne : mi-VIII^e s. (latinophonie 3/ romanophonie 1).

Contexte sociolinguistique

Il s'agit de la *Règle des chanoines de Metz*, établie et dictée dans le cadre de la réforme de cet ordre par le fils d'une puissante famille austrasienne, Chrodegang, réputé pour sa culture et son bilinguisme (germanique/ latin) et devenu évêque de la cité.

Extrait

1) *Et illo tempore, quando quadragesimalem uitam debent ducere, tunc ad sextam inter duos fratres portionem de formatico ... accipiant...* 2) *Et ad coenam inter duos cibaria una, aut portionem de formatico accipiant...* 3) *Quando autem in die una refectio fuerit, tunc...portionem de formatico et ministracionem unam de legumine...accipiant.* 4) *Et, si...non habent unde liceat mensuram de carne implere postea, praeuideat episcopus... unde consolationem habeant.*⁴⁶

Traduction

Et dans le temps où ils doivent mener la vie de carême, qu'ils reçoivent à sexte une portion de fromage pour deux frères... Et au repas du soir, qu'ils reçoivent une *cibaria* ou une portion de fromage pour deux... Mais dans la période où il n'y aura qu'une collation par jour, alors qu'ils reçoivent une portion de fromage et une tournée de légumes. Et s'ils n'ont pas de quoi par la suite remplir une part de viande, que l'évêque prévoie de quoi les consoler".

Eléments de commentaire

⁴⁵. La parodie de la loi salique met en scène vers 770 en Touraine à la fois un latin de parodie et une parodie de latin. L'adéquation graphie/ phonie y est réduite, mais pas les adéquations graphie/ morphologie, graphie/ syntaxe et graphie/ lexicale. Le phrasé en est solennel, comme dans les *Serments de Strasbourg*...ou dans des passages hautement stylisés des plus anciennes chansons de geste. Ceci requerrait d'autres développements.

⁴⁶. S. CHRODEGANI, *Regula canonicorum*, c. 22.

Le linguiste dispose là d'un autre bel échantillon d'une langue qui a achevé sa sortie du LPT2 pour entrer dans l'aire du Protofrançais⁴⁷. Cette oralité à la fois institutionnelle et familière permet de suivre *in vivo* le passage du *sermo rusticus* (plutôt latin) à la *romana lingua rustica* (plutôt française). Si le rapport graphie/ phonie est assez largement déboîté, le rapport graphie/ parole est très étroit. En cette seconde moitié du VIII^e siècle, les locuteurs lettrés n'ont pas identifié la langue courante comme vraiment différente de la langue savante : ils la mettent par écrit dans une orthographe latine qui préserve encore pour quelques temps le compromis langagier avant la réforme carolingienne.

Ainsi, du VI^e au VIII^e siècle, en Gaule du Nord, tandis que s'achèvent les différentes émergences/ généralisations qui instaurent la nouvelle langue, tandis que se délite la trame de la CV, la mise par écrit de la parole permet d'identifier sans grand risque d'erreurs les premiers énoncés protofrançais. La "mise en texte" de cette langue romane commence donc en latin.

⁴⁷. Ce texte a été commenté plus en détail par M. BANNIARD, *Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle*, in J. JARNUT (éd.), *Karl Martel in seiner Zeit* (Francfort 1992), *Beihfte der Francia*, t. 37, 1994, p. 171-190 et par G. CALBOLI, *Bemerkungen zu einigen Besonderheiten des merowingisch-kaolingischen Latein*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT (éd.), *Latin vulgaire-Latin tardif III*, Tübingen, 1992, p. 41-61. Si, contrairement à l'opinion de G. Calboli, je ne crois pas que l'on puisse parler de diglossie aux VI^e et VII^e siècles en Gaule mérovingienne (c'est toujours le stade du "monolingisme complexe"), le concept de diglossie est convenable à partir de 750. A ce moment, il ne s'agit plus de distinctions entre des niveaux dans un même diasystème, mais de clivages entre un diasystème ancien (déboîté) et un nouveau (emboîté). Toute appréciation est difficile parce que le diachronicien doit constamment garder en mémoire le fait (patent, bien sûr) que la parole a été continue de 650 à 750 (il n'y a jamais eu de trou noir langagier !), que les deux diasystèmes se détachent l'un de l'autre selon des structures "en nébuleuse", et qu'un fois le détachement achevé, une partie importante des filaments de l'ancien diasystème demeure encore entorsadée dans le nouveau.

6] ENTRE PHRASE ET PHONIE

Elle se poursuit en fait plus largement qu'on ne le croirait au-delà de la réforme carolingienne des années 800. Du strict point de vue de l'écrit, cette dernière a consisté à ajouter au retour à la correction orthographique, déjà engagé sous Pépin, un retour à la correction grammaticale du standard patristique. Mais ce programme ne fut pas appliqué partout, et notamment dans la chancellerie impériale (ou royale). On a observé depuis longtemps que les capitulaires et les polyptiques, tout latinisés orthographiquement qu'ils soient, laissent la place à de nombreux traits "vulgaires", comme disent les spécialistes (le *De villis* est exemplaire sur ce point). On a observé inversement que la langue des serments de Strasbourg garde l'empreinte du latin formulaire mérovingien⁴⁸. Cette constatation ne peut concerner que les enchâssements de syntagèmes, autrement dit, le phrasé. Précisément, ce phrasé de l'AFC à son stade archaïque se laisse nettement identifier sous la graphie latine d'autres serments de niveau aussi important, dont la trace écrite ne nous est parvenue qu'en latin.

Voici un extrait de la copie de serments prêtés à Coblenche en 860 après un nouveau conflit entre souverains carolingiens :

1) *Illis hominibus, qui contra me sic fecerunt, sicut scitis, et ad meum fratrem uenerunt, propter Deum et propter illius amorem et pro illius gratia totum perdono, quod contra me misfecerunt* // 2) *et illorum alodes de hereditate et de conquisitu et quod de donatione nostri senioris habuerunt,*

⁴⁸. Cela a été bien montré par K.EWALD, *Formelhafte Wendungen in den Strassburger Eiden*, in *VR*, t. 23, 1, 1964, p. 35-55.

Erreur ! Argument de commutateur

*excepto illo, quod de mea donatione uenit, illis concedo, / / 3) si mihi firmitatem fecerint, quod in regno meo pacifici sint et sic ibi vivant, sicut christiani in christiano regno uiuere debent...*⁴⁹

La phonie supposée de ces énoncés est évidemment peu représentée par l'usage de la graphie latine traditionnelle. Mais la morphologie et la syntaxe représentent des approximations fidèles de la langue naturelle de l'AFC à son stade archaïque. Le vocabulaire est nettement "moderne", tant en ce qui concerne la terminologie féodale (*alodes, senioris, firmitatem fecerint*) que les nouveaux verbes d'action et de mouvement (*misfecerunt, tormarunt*), ce dernier se trouvant quelques lignes plus bas. La longueur des propositions et l'emploi de l'hypotaxe ne doivent pas faire ranger ce texte dans la catégorie d'une langue artificielle. En effet, d'une part, le déroulement en est relativement linéaire et d'autre part, il s'agit d'une question de style, de *Hochsprache*, puisque ces serments requièrent un niveau de solennité traditionnel. Enfin, le phrasé se superpose sans difficulté à celui des *Serments de Strasbourg*. Pour être complet, il faudrait considérer aussi le phrasé du VHA, dans la mesure où il nous est accessible. Il me semble que les influences en boucle entre le latin et le germanique, engagées depuis le V^e siècle, y sont patentes, ce qui rend le tri difficile.

Une différence essentielle entre ces serments de Coblenz et ceux de Strasbourg est l'emploi du futur. Le texte de Coblenz reste fidèle aux formes anciennes (futur 2, *fecerint*, ou 1), alors que le texte de Strasbourg introduit hardiment le nouveau futur (*salvarai*). Or, quand on regarde du côté des chartes catalanes⁵⁰ ou

⁴⁹. *Monumenta Germaniae Historica, Capitularia regum Francorum*, BORETZ-KRAUSE (éd.), t. II, 242 (p. 157-158).

⁵⁰. Cela se voit, par exemple, dans M. ZIMMERMAN, *Un formulaire du X^e siècle conservé à Ripoll*, in *Faventia*, t. 4, 1982, p. 25-86.

occitanes⁵¹ des X^e-XI^e siècles, l'orthographe en demeure plutôt latine, le phrasé est conservateur, mais les innovations les plus marquantes sont les futurs : les futurs neufs du roman surgissent régulièrement au moment précis de l'engagement solennel de l'individu. La raison en est certainement que les vieilles formes latines ne garantissent pas la sincérité de l'engagement, parce qu'elles sont sorties depuis trop longtemps de la mémoire, même au niveau des compétences passives, de la communauté des locuteurs. Quant à la routine énonciative, elle semble tolérer de larges compromis entre la "mise en texte" pseudo-latine et la "mise en texte" pseudo-romane.

Je voudrais terminer cet exposé en m'interrogeant sur ce que j'appellerais volontiers la "sincérité" de notre documentation. En effet, une attitude mentale traditionnelle, peut-être inconsciente, privilégie constamment une représentation simplificatrice de la langue dite, improprement à mon avis, "vulgaire". Cette simplicité est sûrement avérée dans le cas, par exemple, des chartes testamentaires d'époque lombarde dont on dispose en Italie du Nord⁵² ; mais elle est surtout inhérente au genre du document : quant on met la main sur l'équivalent antique de ces monuments (graffiti de la Graufesenque⁵³, documents notariaux de Pompéi⁵⁴,

⁵¹. Je renvoie aux travaux d'H. DEBAX, *Les serments de Lautrec : redatation et reconsidérations*, in *Annales du Midi*, t. 109, 1997, p. 467-480.

⁵². C'est sur elles que s'appuient GL. SANGA, S. BAGGIO, *Sul volgare in età langobarda*, in BANFI E. & ALII (éd.), *Italia Settentrionale : croceva di idiomi romanzzi*, Tübingen, 1995, p. 247-260. Mais la nature même des documents - c'est encore un problème de registre - les voue à la simplicité et à la linéarité. Or, ces caractères ne sont pas, contrairement à un préjugé tenace, constitutifs de la langue vivante considérée dans tous ses registres ; ils ne le sont même pas de la parole spontanée dont les philologues sous-estiment toujours la complexité et les entrelacs.

⁵³. Étudiés par P. FLOBERT, *Les graffiti de La Graufesenque: un témoignage sur le gallo-latin sous Néron*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif III*, Tübingen, 1992, p. 113-114.

ostraka de Bou N'Djem⁵⁵), les même conclusions s'imposent. En revanche, l'impression est différente lorsque l'on considère les premiers monuments littéraires. En domaine français, ce sont les poèmes bien connus de la *Cantilène de sainte Eulalie*, du *Saint Léger*, etc... Or, ces textes offrent une écriture où l'écart graphie/ phonie est évidemment nettement réduit par rapport aux textes rédigés en écriture latine, tels que ceux que j'ai cités (*Vie de saint Riquier*, *Règle des chanoines*, *Serments de Coblençe*). En revanche, la morphologie, la syntaxe et le phrasé peuvent en être remarquablement complexes. On en jugera par cet extrait du *Saint Léger* (Il s'agit des "enfance" du futur évêque et martyr) :

Ab u magistre sempre. l mist // qui lo doist bien de ciel savier // don Deu servir par bona fied⁵⁶.

"Il le plaça auprès d'un maître // pour être instruit parfaitement en religion // et par suite servir Dieu dans la vraie foi".

Comme on peut le constater, le déroulement de l'énoncé est au moins aussi complexe que celui des différents *Serments*. Cela implique-t-il que le document n'est pas "sincère" par rapport à la langue naturelle ? Seuls des critères sociolinguistiques peuvent nous aider à en décider. On admettra que tous ces textes ont en commun la communication au plus haut niveau social, avec des objectifs pragmatiques réels. La conclusion est qu'au niveau du phrasé, l'étendue du diasystème en AFC permet à la fois cette complexité et cet ordre qui traduisent de ce point de vue une forte continuité du LPT finissant au PR commençant. A ce moment, la communauté de registre l'emporte sur la distinction de langue.

⁵⁴. Étudiés par P. FLOBERT, *Le latin des tablettes de Murécine (Pompéï)*, in *REL*, t. 73, 1995, p. 138-150.

⁵⁵. Edition procurée par R. MARICHAL, *Les ostraka de Bu Njem*, Tripoli, 1992.

⁵⁶. Edition de D'AS AVALLE, XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.

La "mise en texte" du roman de France du Nord se laisse repérer dès le VIII^e siècle dans les textes littéraires latins de l'époque. Autrement dit, la graphie latine rend très bien et de plus en plus cet état intermédiaire du phrasé caractéristique d'un diasystème gardant d'importants facteurs communs entre LPT2 et PR. Cela explique la communauté des types d'énoncés entre la *Hochsprache* des Serments (quelle qu'en soit la graphie) et la poésie déjà savante des premiers monuments (en ce sens, je suis toujours gêné d'entendre parler de "littérature en langue vulgaire"). La lenteur de l'apparition d'une graphie "romane" s'explique aussi naturellement, le glissement d'un code à l'autre se faisant sans difficultés excessives : la graphie latine avait de beaux jours devant elle.

On peut même s'étonner de l'émergence d'une graphie romane dès le IX^e siècle, dans la mesure où ses promoteurs n'en avaient pas un besoin particulier, en tant que lettrés, et où les illettrés étaient, par définition, indifférents à la manière dont leur langue était transcrite. Pour expliquer la relative précocité de cette émergence en domaine d'oïl, il est raisonnable de prendre en compte des facteurs externes relevant de l'histoire de l'Europe du Nord⁵⁷. Les interactions langagières et culturelles entre les domaines correspondant aux espaces latins et germaniques ont vraisemblablement joué un rôle majeur dans cette exception. Pour conclure mon exposé, je propose une modélisation qui implique trois stades successifs dans cette interaction.

A] Le premier temps correspond à la création d'une latinité artificielle d'élite

⁵⁷. Je m'appuie sur les synthèses commodées récemment parues, *Die Franken Wegbereiter Europas, Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, 2 vol., Mayence, 1997 & C. STIEGEMANN, M. WEMHOFF (éd.), *Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Grosse und Papst Leo in Paderborn*, 2 t. en 3 vol., Mayence, 1999.

avec la "mise aux normes" alcuinienne⁵⁸. Celle-ci réinstalle une partie de la parole latine à un niveau grammatical élevé⁵⁹. Mais, ce faisant, elle déconstruit l'image de la "langue du peuple" sur tout le domaine latinophone touché par cette innovation.

B] Dans le deuxième temps émerge une "mise en texte" à un niveau grammatical également élevé de la parole germanique. En effet, le premier poème qui nous soit parvenu dans cette langue est un chant solennel en l'honneur d'un roi carolingien mort au combat (*Ludwigslied*)⁶⁰. A ce moment, la *theotisca linguð*⁶¹, la "langue du peuple" dans le domaine germanophone, s'est trouvée promue à une mise en texte de haut niveau⁶². Or, dans ce cas, cette formalisation a construit une image

⁵⁸. Je reprends l'expression de J. FLECKENSTEIN, *Die Bildungsreform Karls des Grossen, als Verwirklichung der norma rectoriana*, Bigge, 1953. Le dossier a été repris d'un point de vue sociolinguistique par M. BANNIARD, *Viva voce*, chap. 6 et R. WRIGHT, *Late latin*. Un état des lieux culturels récent a été brossé par R. MC KITTERICK, *Die karolingische Renovatio. Eine Einführung*, in C. STIEGEMANN, M. WEMHOFF (éd.), *Kunst und Kultur der Karolingerzeit*, t. 1, p. 668-685.

⁵⁹. La part de la réforme de la prononciation dans cette mutation carolingienne fait l'objet de discussions. Sa réalité ne fait pas de doute, mais son ampleur et sa base me paraît toujours laisser une place à l'interprétation. R. Wright lui accorde une place primordiale et une base interne à la culture latine ; je crois toujours à une place relative (par rapport aux autres catégories) et suis enclin à tenir plus compte de facteurs externes comme la prononciation germanique. On verra aussi la mise au point d'A. SCHÖNBERGER, *Zur angeblichen "Aussprachereform" des Lateinischen in der karolingischen Epoche*, in M. THERESA CABRE & ALII (éd.), *Mélanges Badia i Margarit*, Barcelone, 1995, t. 2, p. 325-338 (à mon avis excessif dans sa négation).

⁶⁰. Les premiers textes en germanique sont édités, traduits et commentés par A. JOLIVET, F. MOSSE, *Manuel de l'allemand du Moyen Age*, Paris, 1941 & F. MOSSE, *Manuel de l'anglais du Moyen Age*, t. 1, *Vieil-anglais*, Paris, 1945, auxquels je dois mon information sur ces points.

⁶¹. Ce terme a été magistralement étudié par H. THOMAS, *Der Ursprung des Wortes Theodiscus*, in *Histor. Zeitsch.*, t. 247, p. 295-331 & *Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, in *Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum*, t. 22, 1990, Sigmarigen, p. 67-95.

valorisante de la parole commune⁶³.

C] La conjonction des deux événements précédents a induit dans un troisième temps un changement d'attitude important dans les mentalités de lettrés du côté "latin". L'élite carolingienne, biculturée et bilingue, désire à la fois éviter la déconstruction entraînée par la réforme alcuinienne et accéder à un niveau égal de promotion de sa propre parole par la "mise en texte". Consacrer donc la prononciation de "la langue du peuple" en recherchant une réelle adéquation graphie/ phonie devenait nécessaire aux yeux de l'élite. Mais simultanément était désirée sa promotion culturelle : la *romana lingua rustica*⁶⁴ devait se hisser au même niveau de *littera* que la *lingua theotisca*. Cela explique que la mise au point d'une *scripta* française en langue naturelle ait été associée aux registres les plus élevés qu'autorisait le diasystème de la nouvelle langue. C'est ainsi qu'au Nord de l'espace romanophone a émergé une *romanitas maior* qui a succédé de manière un peu surprenante au IX^e siècle à la *latinitas minor* du VIII^e.

⁶². Sur ces aspects, cf. W. HAUBRICHS, *Die Anfänge : Versuche volkssprachiger Schriftlichkeit im frühen Mittelalter*, in *Geschichte der deutschen Literatur von den Anfängen bis zum Beginn der Neuzeit*, Francfort, 1988, p. 104 sqq ; W. HAUG, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages. The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge, 1997.

⁶³. Même si la "mise en texte" des dialectes germaniques comporte un certain lissage de la langue commune, elle accède malgré tout d'autant plus directement à la dignité grammaticale qu'elle ne peut être, et pour cause, comparée à un ancêtre plus noble. Le complexe des grands auteurs du passé, si prégnant dans le monde latinophone, ne concerne pas les germanophones.

⁶⁴. Je soutiens depuis longtemps que cette expression doit être traduite par "le latin des illettrés" (justification détaillée dans *Viva voce*, p. 000). Outre son exactitude pour des raisons internes à l'histoire du latin tardif et médiéval, cette traduction lance des passerelles avec l'histoire externe de la langue germanique : le "latin des illettrés" est, par définition, la "langue du peuple (latin)" ; la "langue du peuple (germanique)" est par contrainte historique la "langue des illettrés".

Erreur ! Argument de commutateur

Fornex 14 3 2002

Explicit feliciter